



OBSERVATOIRE DES PRATIQUES

Les résultats du recensement
2023 des structures en
charge de la réflexion éthique
en Champagne-Ardenne



EREGE

Espace de Réflexion Éthique Grand Est
Site d'appui Champagne-Ardenne

EREGE site champardennais

48 rue de Sébastopol 51092 REIMS Cedex

« L'éthique est vue comme une réflexion active,
collective et constructive sur des valeurs
qui conditionnent le respect et le souci de l'autre. »

MANTZ Jean-Marie, L'éthique médicale en questions : 100 situations
d'actualité, Cachan, Lavoisier, 2013.

Sommaire

Courte Présentation :	2
Objectifs concrets :	2
Faire un recensement : un historique particulier	3
Méthode :.....	4
Résultats et Analyse	4
Généralités	4
I/ Les structures en charge de la réflexion éthique (comité éthique, groupe éthique, espace éthique...).....	5
Typologies des établissements ayants répondu.....	5
Existence d'une structure éthique	5
La question de la nomination de ces structures.....	7
Période de création des structures éthiques	8
II/ Fonctionnement de la structure en charge de la réflexion éthique.....	9
Composition	9
Fréquence des réunions	9
III/ Actions des structures en charge de la réflexion éthique	9
Types d'activités.....	9
Thématiques abordées.....	10
Projets des structures en charge de la réflexion éthique.....	11
IV/ Partenariats avec le site d'appui Champagne Ardenne de l'EREGE	11
Types d'Accompagnement Souhaités	12
Eventuelles suggestions	13
Actions menées suite à l'enquête	14
Conclusion	15
Annexes.....	16
Annexe 1 : Courrier Alain Leon.....	16
Annexe 2 : Questionnaire.....	16
Annexe 3 : Répertoire des Structures Recensées.....	16
Annexe 4 : Cartographie des réponses.....	16
Annexe 5 : Flyer modules de sensibilisation.....	16

Courte Présentation :

Créés par arrêté en date du 4 janvier 2012, les Espaces de Réflexion Éthique Régionaux (ERER) sont des lieux chargés de susciter et de coordonner les initiatives en matière d'éthique dans les domaines des sciences de la vie et de la santé. Leur mission s'étend également à la formation, à la documentation, ainsi qu'à l'organisation de rencontres et d'échanges interdisciplinaires portant sur les questions éthiques liées à ces secteurs. Les ERER assurent aussi une fonction d'observatoire des pratiques éthiques à l'échelle régionale, notamment par le recensement des structures dédiées à la réflexion éthique dans les établissements de santé, sociaux et médico-sociaux. Cette mission revêt une importance toute particulière puisqu'elle permet à l'ensemble des acteurs nationaux et territoriaux d'avoir une vision du maillage des structures éthiques existantes et de leur fonctionnement au sein de notre région.

Il est important de souligner que cette démarche d'observation ne vise en aucun cas à porter un jugement sur les valeurs ou les pratiques des professionnels. Son objectif est de dresser un état des lieux précis et objectif des réalités éthiques propres au territoire régional, ici la région Champardennaise, afin de favoriser les échanges, les rencontres et le partage d'expériences entre les différentes structures engagées dans la réflexion éthique. Cette démarche contribue également à l'amélioration des connaissances de tous en actualisant la cartographie des comités éthiques sur le territoire, destinée à faciliter la mise en relation des porteurs de démarches éthiques.

Enfin, grâce à cette mission d'observatoire, les ERER peuvent accompagner les structures éthiques déjà existantes, si elles en éprouvent le besoin. Ils peuvent également soutenir les personnes ou établissements souhaitant mettre en place une structure éthique.

L'EREGE, quant à lui, est l'Espace de Réflexion Éthique Grand-Est, résultant de la fusion des anciens espaces éthiques alsacien, ardennais et lorrain, désormais devenus sites d'appui. Ce rapport est effectué par le site d'appui Champagne Ardenne de l'EREGE.

Objectifs concrets :

Les Objectifs concrets de ce recensement sont les suivants :

1. Actualiser la cartographie et l'annuaire des structures en charge de la réflexion éthique existantes dans la région Champagne-Ardenne.
2. Favoriser la mise en relation des structures de réflexion éthique au sein des départements, ainsi que l'intégration des référents éthiques dans un réseau que nous constituerons par la suite. Ce réseau permettra la mise en place d'échanges sur des thématiques éthiques spécifiques, ainsi que le partage et le retour d'expériences (situations complexes, interdisciplinarité, création de structures éthiques dans les établissements). Il favorisera aussi l'analyse éthique de cas cliniques lors de rencontres annuelles (conférences, débats, ateliers, etc.) organisées par le site d'appui Champardennais de l'EREGE.
3. Identifier les besoins d'accompagnement (création, redynamisation, formation, débats, colloques) des établissements et de leurs équipes.
4. Apporter dans la mesure du possible un soutien méthodologique à la création et à la mise en place de structures en charge de la réflexion éthique aux établissements demandeurs.

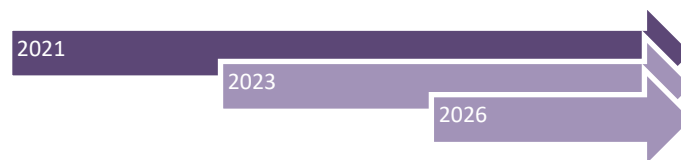
5. L'EREGE pourra également, sur demande, participer à la sensibilisation des référents éthiques ou des porteurs de projets en lien avec l'éthique.
6. Mettre à disposition des informations pertinentes au regard des questions que se posent les structures en charge de la réflexion éthique.
7. Orienter les professionnels en établissant des liens entre la démarche de réflexion éthique et les besoins des établissements.

Faire un recensement : un historique particulier

Le site champardennais n'a, jusqu'à présent, que très peu développé cette mission de recensement des structures en charge de la réflexion éthique sur le territoire. En effet, la première enquête, qui devait initialement être lancée en 2020, a été retardée en raison du contexte sanitaire lié à la pandémie de Covid-19 et s'est finalement déroulée du 16 septembre 2020 au 1er mars 2021.

Afin de remplir cette mission de manière efficace, le site d'appui champardennais de l'EREGE avait prévu de recenser l'ensemble des structures en charge de l'éthique au moyen de questionnaires actualisés tous les deux ans. Cependant, compte tenu de la charge des agendas, nous devons reconnaître que le rythme s'établit plutôt à un rapport tous les trois ans :

- Enquête lancée fin 2020-début 2021 : rapport disponible ici, publié fin 2021 <https://www.erege.fr/champagne-ardenne/uploads/images/Observ%20pratiques%202020%20VF.pdf>
- Enquête lancée fin 2023 : ce rapport, publié en septembre 2025
- Prochaine Enquête qui sera lancée en 2026.



Par ailleurs, nous faisons face à plusieurs difficultés : en plus d'un contexte sanitaire complexe qui a naturellement relégué la collecte de questionnaires au second plan, nous avons dû composer avec des listes de diffusion incomplètes ou obsolètes, en raison des turn-over importants dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux au cours des dernières années.

Néanmoins, en parallèle de ces enquêtes ponctuelles de recensement, nous avons largement développé cette mission d'observatoire des pratiques en accompagnant, autant que possible, les établissements qui en font la demande dans la création ou la redynamisation de leur structure dédiée à la réflexion éthique, ainsi qu'en créant des modules de sensibilisation à l'éthique qui leur sont destinés.

La cartographie et les informations relatives à nos enquêtes sont consultables
ici : <http://www.erege.fr/champagne-ardenne/comites-d-ethique/cartographie.html>

Méthode :

Afin d'identifier les différentes structures en charge de la réflexion éthique au sein des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, ainsi que leur fonctionnement et leurs attentes, nous avons réalisé un questionnaire destiné au recensement de ces structures. Cette enquête a été envoyée par mail à l'ensemble des établissements sanitaires et médico-sociaux de Champagne-Ardenne inscrits sur nos différentes listes de diffusion, **entre juin et octobre 2023**. Elle était accompagnée d'un courrier officiel signé par le directeur du site d'appui champardennais de l'EREGE, M. Alain Leon¹. Plusieurs rappels par mail ont été effectués durant toute la période d'ouverture du questionnaire. En tenant compte des mails en double ou obsolètes, environ 500 établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, publics et privés, ont été contactés. Au total, **59 questionnaires** nous ont été retournés.

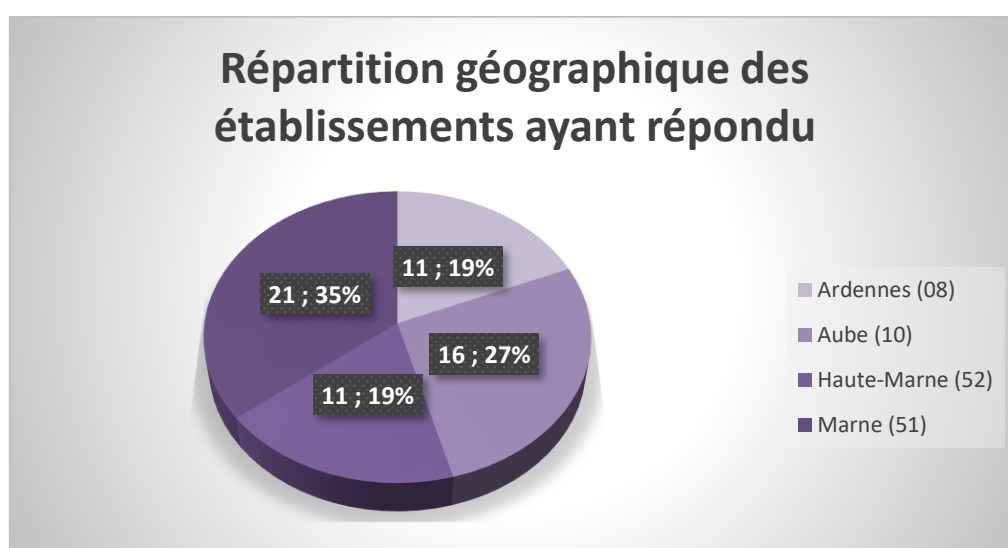
L'analyse des réponses présentée dans ce rapport permettra de faire le point sur les attentes de ces différentes structures et de leurs référents en charge de la réflexion éthique dans notre région.

- L'outil de recueil utilisé : **Webquest.fr**
- Le questionnaire proposé est en annexe 2 de ce rapport.

Résultats et Analyse

Généralités

Nous avons recueilli un total de **59 réponses** à notre enquête (liste en annexe 3), ce qui est davantage que lors de l'enquête de 2021, pour laquelle nous avons obtenu 43 réponses. La répartition géographique des établissements répondants est la suivante (annexe 4) : la Marne (51) compte 21 établissements, l'Aube (10) en compte 16, et les Ardennes (08) ainsi que la Haute-Marne (52) en recensent chacune 11. On constate donc que le département qui regroupe le plus grand nombre d'établissements dans cette enquête est la Marne, avec 21 établissements ayant répondu.

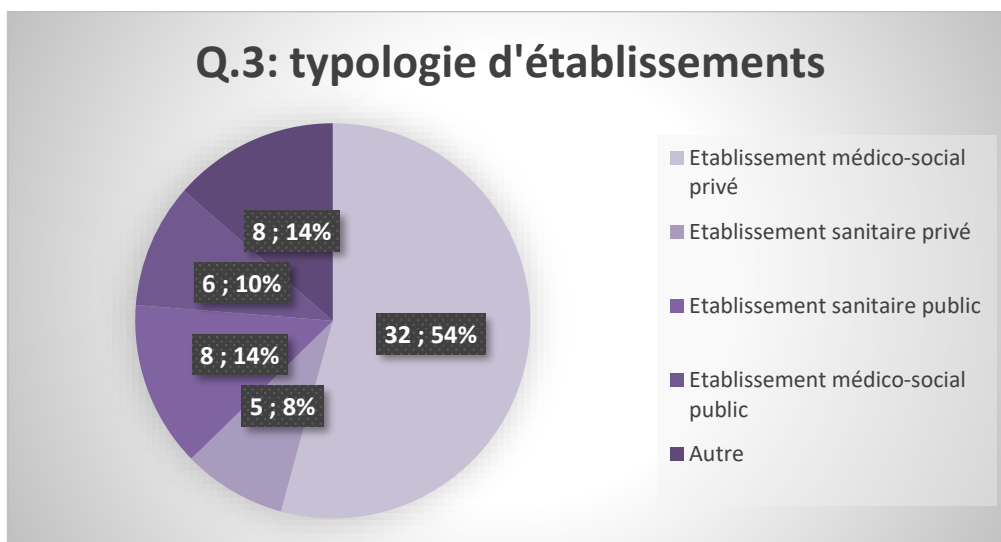


¹ Le courrier en question est disponible en annexe 1 de ce rapport.

I/ Les structures en charge de la réflexion éthique (comité éthique, groupe éthique, espace éthique...)

Typologies des établissements ayants répondu

Parmi les établissements ayant répondu, la **majorité provient du secteur médico-social privé, qui représente 32 réponses**, soit 54% des participants. Suivent les établissements sanitaires publics et la catégorie « Autre », chacun rassemblant 8 réponses (14%). Les établissements médico-sociaux publics comptent 6 réponses (10%). Enfin, les établissements sanitaires privés sont au nombre de 5, ce qui correspond à 8% des répondants. Ces résultats témoignent d'une participation diversifiée, avec une prédominance marquée du secteur médico-social privé pour cette enquête.

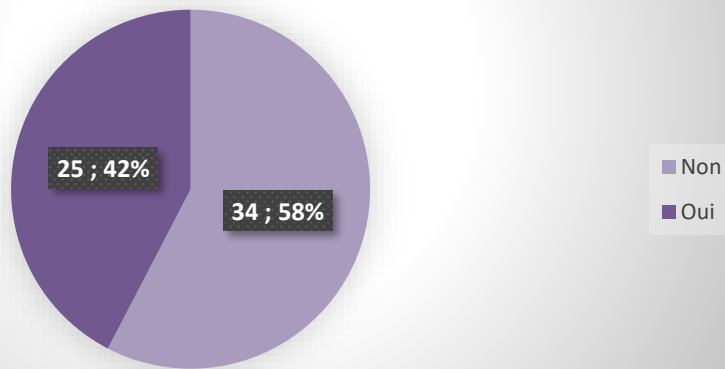


Existence d'une structure éthique

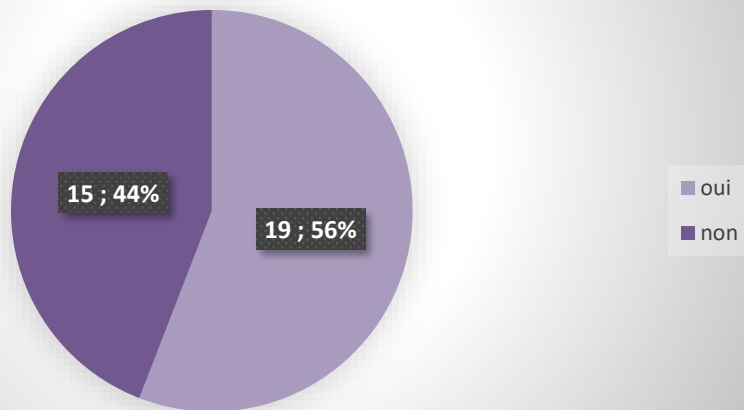
À la question portant sur la présence d'une structure en charge de la réflexion éthique au sein de leur établissement, la majorité, soit **34 établissements (58%)**, déclarent ne pas disposer d'une telle structure. À l'inverse, **25 établissements (42%)** indiquent en être équipés. Ces résultats montrent qu'une part significative des établissements ayant répondu ne bénéficie pas encore de ce type de structure sur la période enquêtée.

Néanmoins, parmi les 34 établissements qui ont indiqué ne pas disposer d'une structure en charge de la réflexion éthique, 19 déclarent qu'une création est en projet, soit 56% des répondants à cette question. À l'inverse, 15 établissements (44%) n'envisagent pas la mise en place prochaine d'une telle structure. Ainsi, bien que la majorité des établissements interrogés ne disposent pas encore d'une structure dédiée à la réflexion éthique, une part importante d'entre eux envisage activement d'y remédier à l'avenir.

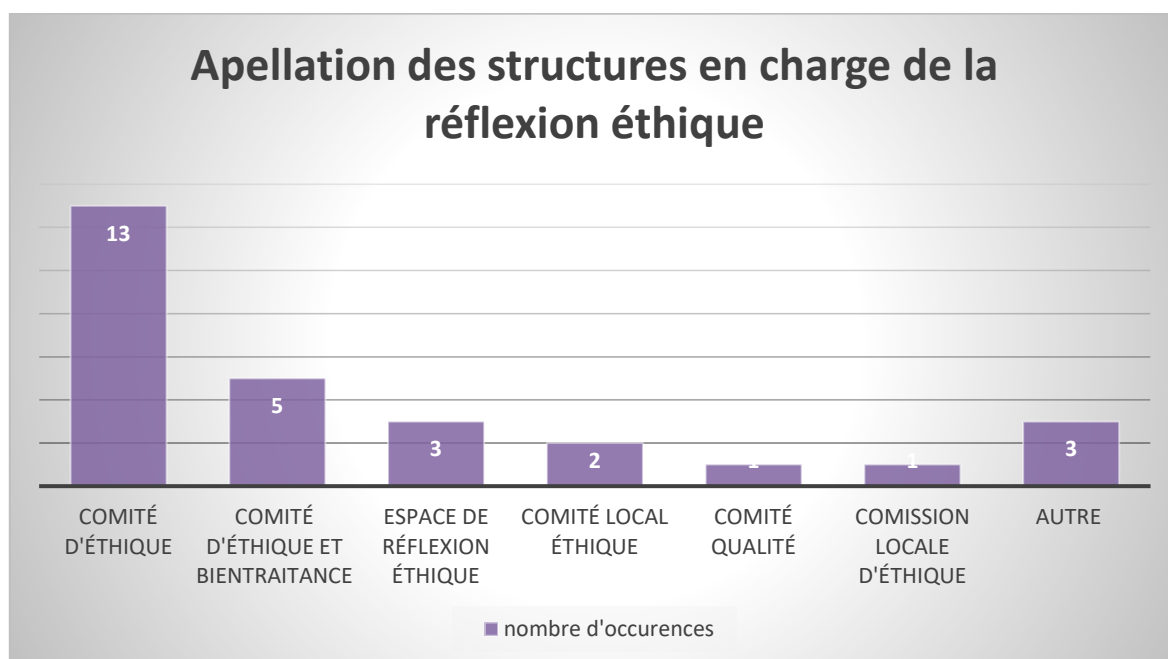
Q.5: Avez -vous une structure en charge de la réflexion éthique dans votre établissement?



Q. 6: Est-ce qu'une création d'une telle structure est en projet?



La question de la nomination de ces structures



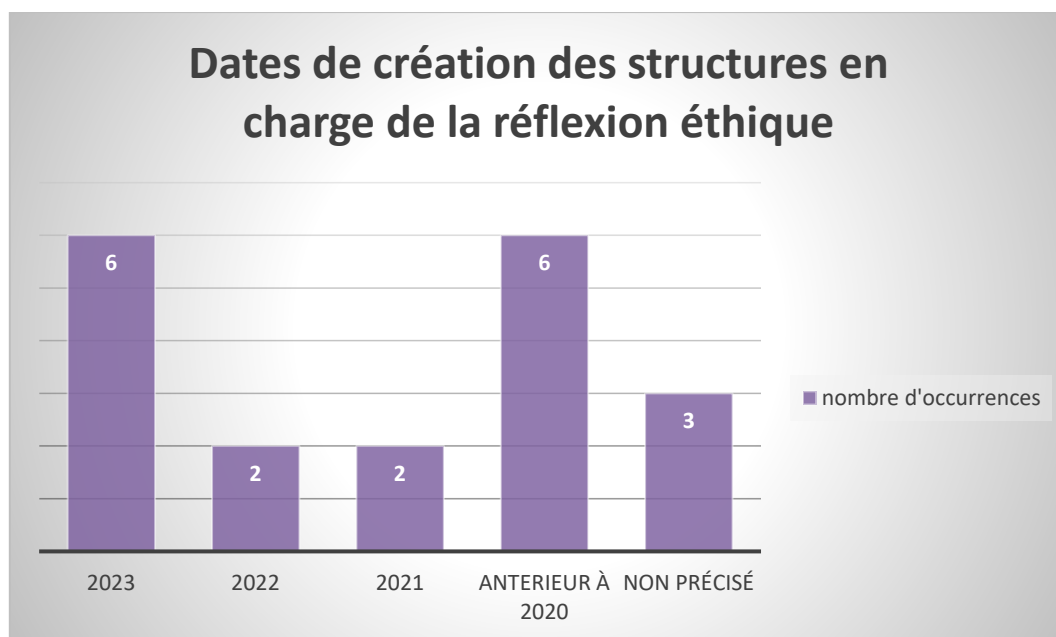
Les appellations des structures dédiées à la réflexion éthique au sein des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux sont variées, mais certaines reviennent plus fréquemment que d'autres.

Le terme le plus courant utilisé est « Comité d'éthique », parfois fusionné avec des instances dédiées à la bientraitance, ce qui donne des appellations telles que « Comité éthique et bientraitance » ou « Commission éthique et bientraitance », où l'on constate bien la proximité perçue entre ces deux domaines, même s'il convient de rappeler que l'éthique ne se réduit pas à la question de la bientraitance.

On retrouve également des expressions plus larges comme « Espace de réflexion éthique » ou « Espace éthique », qui insistent sur un lieu ouvert au dialogue et au débat de manière pluridisciplinaire.

Au sein de certains établissements, des noms plus spécifiques sont employés, tels que « Comité local d'éthique » (CLE), ou encore « Comité local d'éthique + nom de l'établissement », reflétant une volonté d'adapter la dénomination au contexte local et aux finalités particulières de l'établissement dont elle émane.

Période de création des structures éthiques



On observe que la majorité des structures ayant répondu ont été créées entre 2021 et 2023, ce qui semble refléter un intérêt récent et croissant pour la formalisation de la réflexion éthique au sein des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Quelques structures plus anciennes, datant d'avant 2015, témoignent cependant d'une démarche initiée plus tôt. Cette tendance est cohérente avec l'évolution réglementaire et les recommandations qui encouragent la création de ces comités depuis les années 2000, avec une nette accélération particulièrement ces dernières années. **Il convient de rappeler que la loi du 4 mars 2002 a formalisé l'obligation pour les établissements de santé de mener une réflexion éthique**, ce qui a stimulé la création progressive de comités d'éthique.

Par ailleurs, les établissements sociaux et médico-sociaux sont de plus en plus demandeurs. S'il est indéniable que cette dynamique est liée aux critères de certification, notamment ceux de la HAS, il est important de souligner que la pandémie de Covid-19 a renforcé et intensifié le rôle de ces structures, avec de nombreuses créations ou développements d'activités pour répondre aux enjeux éthiques spécifiques soulevés par la crise sanitaire à partir de 2020-2021.

Lors des échanges avec les établissements, il ressort que si le Covid-19 n'est pas la cause principale de la création des comités, il en a été un facteur d'accélération et de renforcement d'une dynamique déjà en place, notamment par l'amplification de la fragilité du système de santé.

II/ Fonctionnement de la structure en charge de la réflexion éthique

Composition

La composition des structures en charge de la réflexion éthique révèle une forte représentation de professionnels de santé, complétée par une large diversité d'autres membres. Ces derniers comprennent notamment du personnel administratif, des auxiliaires de vie sociale, des éducateurs spécialisés, des animateurs, des psychologues, ainsi que des représentants des familles et des usagers, personnes accompagnées, intervenants extérieurs, etc. Cette richesse des profils illustre un choix essentiel d'ouverture au-delà des seuls professionnels soignants, afin d'intégrer des perspectives variées et d'enrichir la réflexion éthique pour une prise en compte globale des enjeux éthiques au sein des établissements.

En moyenne, ces structures comptent généralement entre **10 et 20 membres**, ce qui correspond à la pratique courante observée. Cette taille permet de rassembler une diversité de profils professionnels et de représentants, tout en restant suffisamment souple pour assurer un fonctionnement efficace et une prise de décision collégiale.

Fréquence des réunions

L'analyse des réponses concernant le nombre de réunions organisées par an révèle que la fréquence la plus courante est de **trois réunions par an**. Cette régularité apparaît clairement, avec neuf établissements indiquant ce rythme. Ce niveau de fréquence semble équilibré, permettant aux comités d'éthique de se réunir suffisamment pour traiter les dossiers et réfléchir aux problématiques tout en restant compatible avec les contraintes organisationnelles des établissements. Néanmoins, certaines structures optent pour des fréquences plus élevées ou plus espacées, en fonction des besoins et des demandes.

III/ Actions des structures en charge de la réflexion éthique

Types d'activités

Parmi les répondants, une majorité, soit 27 établissements, ont centré leurs réflexions sur l'approfondissement de thématiques générales telles que la bientraitance ou la fin de vie. En outre, 15 établissements ont abordé des cas cliniques spécifiques, dans une démarche plus concrète et appliquée à des situations particulières. Par ailleurs, 10 répondants ont mentionné un travail sur des saisines, c'est-à-dire des demandes formelles de réflexion éthique relatives à des situations de soins complexes. Enfin, 7 établissements ont évoqué d'autres types d'activités.

Parmi les répondants ayant mentionné des activités autres au centre de leurs réflexions éthiques, plusieurs établissements signalent que leurs comités éthiques sont encore en phase de lancement ou de structuration, ce qui explique l'absence ou le faible nombre de réunions et de réflexions effectives. Certains prévoient ainsi la mise en place prochaine de comités locaux d'éthique (CLE) ou l'organisation

de réunions d'information. D'autres ont déjà débuté des actions concrètes telles que la création de supports d'information (flyers, affiches).

De manière régulière, des réunions autour de la bientraitance et des problématiques éthiques sont tenues, avec des échanges approfondis lors de transmissions inter-équipes ou via des visioconférences portant sur des situations de soins complexes ou sur des conflits de valeurs spécifiques. Certaines structures ont innové en proposant des « goûters éthiques » mensuels animés par des psychologues. Les familles sont aussi associées aux réflexions à travers des réunions spécifiques, des conseils de vie sociale (CVS) et des commissions. Par ailleurs, des séances d'analyse des pratiques professionnelles, incluant aussi bien les travailleurs sociaux que les cadres, permettent d'instaurer un dialogue continu sur les postures et dilemmes éthiques rencontrés. Enfin, des campagnes de sensibilisation, telles que la prévention de la maltraitance et la promotion de la qualité de vie au travail, figurent parmi les activités menées.

Au cours des 12 derniers mois précédant leurs réponses, les établissements ont réalisé un large éventail d'actions en lien avec l'éthique. Ainsi, des formations ou des sensibilisations ont été dispensées aux équipes, notamment dans le cadre de certifications. Ces formations sont souvent accompagnées d'actions concrètes d'amélioration dans l'accompagnement et les soins. Plusieurs établissements ont également organisé des journées d'information dédiées à l'éthique ainsi que des suivis de webinaires, en collaboration avec des instances telles que le comité éthique de la Fédération Hospitalière de France, l'EREGE ou des partenaires locaux.

L'approche de l'éthique est ainsi souvent transversale et sa mise en œuvre pensée comme un levier d'amélioration des pratiques et du bien-être des personnes accompagnées.

Thématiques abordées

Les thématiques abordées sont variées et reflètent surtout les préoccupations quotidiennes des établissements. La bientraitance constitue un sujet central et récurrent, souvent liée à la liberté d'aller et venir, à la fin de vie et aux soins palliatifs. Les questions relatives à la vie affective et sexuelle, à la parentalité, au consentement, ainsi qu'à la gestion des violences ou des agissements sexistes et du harcèlement sont également fréquemment discutées. Les structures en charge de la réflexion éthique traitent aussi de thématiques telles que la maltraitance, la gestion de la douleur, le vieillissement des personnes âgées, la sexualité en Ehpad, les troubles psychiatriques et les maladies neurodégénératives.

Certains établissements examinent des saisines spécifiques, comme les demandes concernant l'alimentation (végétarienne, halal, etc), les directives anticipées (notamment en psychiatrie), ou encore les questions liées à la fin de vie (l'euthanasie, le suicide assisté). D'autres sujets concernent davantage les droits des personnes accompagnées, leur inclusion, la communication adaptée, et la participation au projet personnalisé. Ces réflexions s'inscrivent parfois dans des démarches qualité et des plans d'amélioration continue.

Par ailleurs, des thématiques très pratiques liées à la vie habituelle, journalière, dans les établissements ont été évoquées, notamment la distribution des médicaments, l'accompagnement à la toilette, les repas, les temps forts de la journée, l'aide pendant la nuit, les sorties en autonomie, ou encore l'intégration dans des clubs. Des réflexions sur les postures éducatives occupent également une place centrale dans les discussions, soulignant l'importance d'aborder l'éthique à travers les pratiques quotidiennes et les valeurs pédagogiques.

Enfin, certaines thématiques sont décidées collectivement par les comités locaux d'éthique, en fonction des besoins et des situations rencontrées.

Projets des structures en charge de la réflexion éthique

Pour l'année 2023-2024, plusieurs initiatives portent sur la création ou la structuration de comités éthiques, accompagnés de sensibilisations dédiées pour les porteurs de projets et animateurs chargés de leur coordination. Sur le plan organisationnel, certains établissements évoquent la nécessité de « réactiver » ou de maintenir les réunions et comités, parfois perturbés par des départs de responsables, avec pour objectif d'assurer une continuité dans les échanges éthiques. Plusieurs projets incluent un travail accru sur l'acculturation à la réflexion éthique, avec une volonté clairement exprimée de replacer l'éthique au centre de toutes les réflexions et actions de la structure. La prévention de la maltraitance, ainsi que l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), figurent également au cœur des préoccupations et des projets.

La formation reste un axe majeur, avec des propositions variées allant de l'organisation d'ateliers spécifiques en éthique et bientraitance à la sensibilisation des nouveaux salariés, en passant par la mise à jour des connaissances et un travail sur les bonnes pratiques professionnelles ciblées, notamment en lien avec des publics spécifiques (ex. addictions). Des séances d'analyse des pratiques professionnelles sont aussi programmées pour les travailleurs sociaux et cadres, favorisant un questionnement régulier sur les postures éthiques.

La tenue de conférences, journées éthiques, ciné-débats et théâtres-débats est largement prévue, offrant à la fois des espaces d'information et des formats interactifs pour susciter la réflexion et le débat autour de thèmes quotidiens mais essentiels. Parmi ces thématiques, on retrouve la bientraitance, la maltraitance, la fin de vie, l'isolement, le consentement, ainsi que la question du deuil et de l'accompagnement de l'après-décès.

Enfin, des initiatives innovantes et engageantes, telles que des escape games sur la bientraitance ou des réflexions sur les pratiques professionnelles relatives au tutoiement, sont envisagées pour dynamiser l'appropriation des enjeux éthiques. Il est aussi prévu, dans certains cas, de travailler en lien étroit avec les structures éthiques locales ou régionales pour soutenir ces démarches, avec par ailleurs des réflexions en cours ou des actions à définir lors de premières réunions programmées.

Quelques établissements indiquent que leurs comités éthiques sont pour l'instant en « pause » ou que leurs actions restent à finaliser.

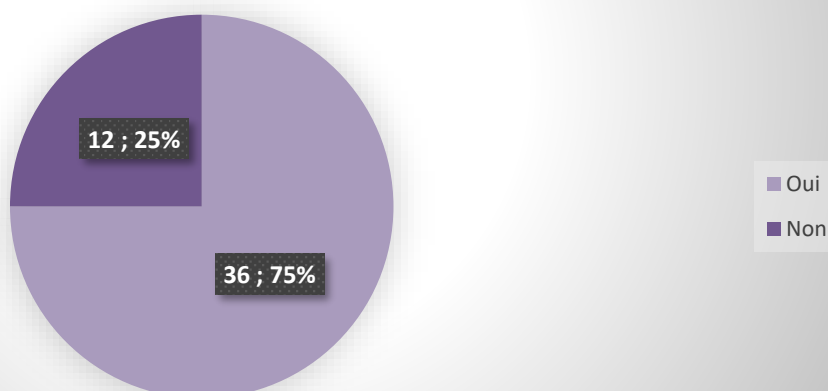
Ces différents projets prévisionnels traduisent une dynamique d'adhésion et des préoccupations diverses relativement à l'éthique, en articulation avec les besoins et réalités de chaque établissement.

IV/ Partenariats avec le site d'appui Champagne Ardenne de l'EREGE

Sur les 59 établissements interrogés, 48 ont répondu à la question concernant leur souhait de réaliser, en 2023-2024, une action en lien avec l'éthique avec le soutien de l'EREGE, tandis que 11 établissements n'ont pas répondu.

Parmi les réponses exprimées, une large majorité, soit 36 établissements, manifestent leur volonté de mener une telle action, que ce soit un débat, une conférence ou une formation. En revanche, 12 établissements ne souhaitent pas engager ce type d'initiative pour cette période. **Ces résultats témoignent donc d'un réel intérêt et d'une forte demande d'accompagnement pour le développement et le soutien des activités éthiques dans les établissements.**

Q.16: Souhaitez-vous réaliser, en 2023-2024, une action (débat, conférence, formation) en lien avec l'éthique et ce, avec l'aide de l'EREGE ?



Types d'Accompagnement Souhaités

Parmi les établissements souhaitant mener des actions en lien avec l'éthique, avec l'aide du site d'appui Champagne-Ardenne de l'EREGE, les propositions de projets sont variées. Plusieurs envisagent d'organiser des conférences et journées thématiques, notamment sur des sujets qui les questionnent au quotidien, comme la fin de vie, la bientraitance, l'isolement, la contention ou le consentement, parfois en impliquant résidents et familles. Des formats interactifs, tels que théâtres-débats ou ciné-débats, sont également proposés pour susciter la réflexion collective de manière plus ludique.

La demande de sensibilisation et de formation est forte, que ce soit pour accompagner la création ou le fonctionnement de comités éthiques, sensibiliser les professionnels aux valeurs éthiques, ou approfondir les bonnes pratiques et l'acculturation à l'éthique au quotidien pour l'ensemble des équipes. Certains établissements souhaitent un accompagnement personnalisé pour structurer ces espaces, tandis que d'autres projets restent à définir en concertation avec les directions ou comités existants. Ces retours traduisent un réel intérêt pour des actions adaptées aux besoins locaux, avec une forte demande d'appui méthodologique et pédagogique.

Pour synthétiser les différentes demandes, les établissements sollicitent l'EREGE pour un accompagnement à plusieurs niveaux :

- Faciliter la mise en réseau et les échanges entre structures ou référents éthiques, en particulier pour surmonter l'isolement géographique ou les petites tailles structurelles.
- Proposer des informations et un appui méthodologique sur des thématiques clés : fin de vie, autodétermination, consentement, gestion des contentions...
- Offrir des interventions d'experts spécialisés pour sensibiliser surtout les personnels soignants non médecins, afin de favoriser une appropriation concrète du questionnement éthique.
- Soutenir la création et la structuration des comités éthiques, en précisant leurs missions et rôles.
- Fournir des ressources pédagogiques et bibliographiques, guides de bonnes pratiques, ainsi que des formations adaptées en présentiel ou à distance.
- Accompagner le traitement des dilemmes concrets rencontrés en pratique, apportant un regard extérieur et un partage d'expériences.
- Organiser conférences, ateliers, débats et journées thématiques afin de développer une culture éthique collective intégrée aux projets de chaque établissement.

Ces propositions s'inscrivent pleinement dans les missions d'appui de l'EREGE, à savoir la sensibilisation, la veille et la stimulation de la réflexion éthique dans les établissements sanitaires et médico-sociaux du Grand Est.

Eventuelles suggestions

À la dernière question consacrée aux éventuelles suggestions d'accompagnements ou d'actions que les établissements pourraient proposer, plusieurs réponses ont été recueillies. Certains établissements indiquent ne pas avoir encore défini leurs besoins, tandis que d'autres précisent qu'ils n'ont pas de demandes pour le moment.

La problématique la plus fréquemment rapportée pour développer des partenariats est la suivante : « la problématique de notre établissement est l'isolement géographique et la petite taille de nos structures », ce qui complique la mise en œuvre d'actions collectives. Néanmoins, il est souligné que « les acteurs du sanitaire et du social se connaissent et travaillent ensemble, comme par exemple avec les CPTS », ce qui est une bonne chose.

La question de la fin de vie est également mise en avant comme un sujet d'actualité prioritaire. Parmi les thématiques spécifiques, « l'autodétermination/consentement pour mineur » et « les contentions » sont évoquées comme des sujets nécessitant un accompagnement particulier.

Plusieurs besoins concrets ont été exprimés, notamment celui de « conseils sur le débat éthique ». Certains établissements souhaitent « avoir la possibilité que des professionnels spécialisés en éthique interviennent dans notre service auprès de l'équipe qui est composée essentiellement d'aides-soignants » et demandent des « interventions au sein de notre établissement (physiquement) - participation à un de nos comités ».

Dans une démarche d'organisation locale, il est aussi demandé « d'aider et d'accompagner à la mise en place d'un comité éthique » et de « mettre en lien les comités éthiques ou contacts des différents établissements afin de partager les questions - idées ». Une demande claire est ainsi exprimée pour « mettre en place un comité éthique local sur le département 52 ».

Au-delà de ces demandes ciblées, une nécessité plus globale d'« informer des actions possibles dans les établissements » est exprimée, accompagnée du souhait d'avoir accès à des « supports de sensibilisation / bonnes pratiques ». La participation aux conférences organisées par l'EREGE, « en présentiel sur Reims et/ou à distance (visio) », constitue un vecteur pertinent pour ce partage de connaissances.

Enfin, l'importance d'un « travail interne avec regard extérieur et partage d'expérience » est souligné, témoignant d'un réel besoin d'enrichir les pratiques par des échanges réflexifs et pluridisciplinaires. Les établissements se déclarent également « à l'écoute de vos propositions », ouvrant la voie à des possibilités de co-constructions des projets avec le site d'appui Champagne-Ardenne de l'EREGE

Actions menées suite à l'enquête

Bien que cette enquête ne soit publiée qu'en 2025, de nombreuses actions ont été mises en place depuis fin 2023 et se sont poursuivies en 2024 et 2025 afin d'apporter des réponses aux établissements ayant participé à cette enquête. Si des conférences, journées d'études ou ateliers sur les thèmes évoqués ont été organisés, c'est principalement **l'élaboration de modules de sensibilisation à l'éthique** qui a été conçue pour répondre au mieux aux besoins des participants à l'enquête.

En effet, cette enquête menée dans le cadre de l'Observatoire des Pratiques 2023-2024 a mis en évidence des besoins clairs d'accompagnement et de soutien, à la fois sur le plan méthodologique et en matière de formation, exprimés par les établissements concernant la réflexion éthique. Ainsi, **la création de ces modules par le site d'appui Champagne-Ardenne de l'EREGE constitue une proposition structurée pour répondre à ces attentes** (cf. flyer en annexe 5) :

- Le module « Accompagnement à la création ou à la redynamisation d'une démarche de réflexion éthique en établissement » répond concrètement à la volonté de nombreux établissements de créer ou revitaliser une structure éthique. Il offre un soutien méthodologique pour la mise en œuvre de la démarche, l'identification des freins et des leviers, ainsi que la capacité à mener, diffuser et valoriser les travaux. Ce module permet également d'analyser des questions éthiques complexes à partir de situations concrètes. Ces propositions s'alignent parfaitement avec les attentes exprimées, notamment pour un accompagnement direct à la création de comités éthiques locaux ou des interventions physiques dans les établissements.
- Le module « Introduction à la réflexion éthique » répond aux besoins exprimés par les établissements souhaitant initier une démarche ou comprendre les fondamentaux de l'éthique dans le soin et l'accompagnement, notamment les définitions clefs (morale, déontologie, éthique, etc.) mais aussi les notions de conflits de valeurs ou de dilemme éthique. Il s'adresse en particulier aux structures n'ayant pas encore de comité éthique et souhaitant se lancer, ou au comité éthique débutant.
- Les modules de « Focus thématiques » abordent des sujets spécifiques tels que l'intimité, la fin de vie, l'éthique à domicile, la communication ou encore l'autodétermination des personnes

vulnérables. Ces thématiques reflètent les principaux axes de réflexion éthique déjà menés dans les établissements.

Ainsi, ces modules de sensibilisation, conçus en co-construction avec les établissements demandeurs, représentent une réponse stratégique et structurée aux besoins identifiés par l'enquête, visant à renforcer la culture éthique et à soutenir le développement des instances de réflexion au sein des établissements de la région. Ces modules, combinés aux autres ressources de l'EREGE (webinaires, journées d'étude, colloques), contribuent à structurer et enrichir la réflexion éthique régionale.

À ce jour, depuis début 2024, une quinzaine de structures éthiques ont déjà été accompagnées par le site d'appui Champagne-Ardenne de l'EREGE dans leur démarche, témoignant d'un accompagnement concret sur le terrain.

Conclusion

Ce rapport, issu de l'enquête menée par le site d'appui Champagne-Ardenne de l'EREGE dans le cadre de sa mission d'observatoire des pratiques éthiques, a permis de dresser un état des lieux des réalités éthiques au sein des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la région. Cette enquête, réalisée tous les trois ans, s'appuie sur un questionnaire envoyé à environ 500 établissements, dont 59 ont répondu en 2023, soit davantage qu'en 2021, la visibilité du site d'appui Champagne-Ardenne de l'EREGE s'amplifiant. Elle vise ainsi à actualiser la cartographie des structures éthiques de la région, à favoriser leur mise en réseau, ainsi qu'à identifier leurs besoins d'accompagnement.

Les résultats de l'enquête 2023 révèlent une dynamique encourageante et un intérêt croissant pour la structuration de la réflexion éthique. En effet, bien que 58% des établissements ayant répondu ne disposaient pas encore d'une structure dédiée, plus de la moitié d'entre eux (56%) envisageait activement d'en créer une.

Par ailleurs, les structures en charge de la réflexion éthique existantes, souvent appelées « Comités d'éthique » ou « Espaces de réflexion éthique », se distinguent par une composition pluridisciplinaire intégrant des professionnels de santé, des administratifs, des éducateurs, des psychologues, ainsi que des représentants des usagers et des familles, avec une moyenne de 10 à 20 membres. Quant à la fréquence des réunions, elle est généralement de trois fois par an, un rythme jugé équilibré pour aborder les problématiques sans générer de surcharge organisationnelle. En outre, les activités et thématiques abordées sont variées et reflètent les préoccupations quotidiennes des établissements, confrontés à des situations de soins complexes et à des conditions de travail difficiles. La bientraitance, souvent associée à la fin de vie, aux soins palliatifs et à la liberté d'aller et venir, constitue un sujet central et récurrent. De même, des cas cliniques spécifiques, des saisines ainsi que des questions plus pratiques telles que la gestion de la douleur, la sexualité en Ehpad ou les postures éducatives sont régulièrement traités. Ces réflexions se traduisent par la mise en œuvre de nombreuses actions, notamment des formations, des journées d'information, des « goûters éthiques » et des analyses de pratiques professionnelles, soulignant ainsi l'approche transversale de l'éthique comme levier d'amélioration des pratiques et du bien-être.

En ce qui concerne les projets pour l'année 2023-2024, ils confirment cette dynamique avec une forte volonté de création, de structuration ou de redynamisation des comités éthiques, de développement de la formation continue, d'acculturation à la réflexion éthique et de prévention de la maltraitance. De plus, des formats interactifs tels que des conférences, des ciné-débats ou même des *escape games* sont envisagés afin de rendre cette réflexion accessible au plus grand nombre.

Il convient également de souligner que les établissements ont exprimé un réel intérêt ainsi qu'une forte demande d'accompagnement de la part du site d'appui Champagne-Ardenne de l'EREGE. Ils souhaitent notamment bénéficier d'un soutien pour la mise en réseau, d'un appui méthodologique sur des thématiques clefs (fin de vie, autodétermination, consentement), d'interventions d'experts, de la structuration des comités et de la fourniture de ressources pédagogiques. Toutefois, le défi de l'isolement géographique ainsi que la petite taille de certaines structures ont été identifiés comme des freins majeurs à la mise en œuvre d'actions collectives. Afin de répondre à ces besoins, le site d'appui Champagne-Ardenne de l'EREGE a poursuivi ses actions et en a initié de nouvelles depuis fin 2023. Parmi celles-ci figurent l'élaboration de modules de sensibilisation structurés, proposés en présentiel ou en visioconférence, couvrant l'accompagnement à la création ou à la redynamisation des structures, une introduction à la réflexion éthique pour les débutants ainsi que des focus sur des thématiques spécifiques. Ces initiatives, conçues en co-construction avec les établissements, contribuent ainsi à renforcer la culture éthique régionale et au développement des instances de réflexion.

Ce rapport témoigne ainsi de l'engagement croissant des établissements de la région Champagne-Ardenne dans la réflexion éthique, laquelle est perçue comme une démarche active, collective et constructive fondée sur des valeurs essentielles, notamment le respect et le souci de l'autre. Le site d'appui Champagne-Ardenne de l'EREGE, à travers sa mission d'observatoire et d'accompagnement, joue un rôle essentiel de soutien et de coordination pour structurer et enrichir cette dynamique éthique sur le territoire. Il espère pouvoir poursuivre cet engagement dans les années à venir.

Annexes

[Annexe 1 : Courrier du Directeur Alain Leon](#)

[Annexe 2 : Trame du questionnaire](#)

[Annexe 3 : Répertoire des structures recensées](#)

[Annexe 4 : Cartographie des structures éthiques déclarées](#)

[Annexe 5 : Flyer modules de sensibilisation proposés par le site champardennais de l'EREGE](#)

Professeur Alain LEON

Directeur
03.26.78.88.00
aleon@chu-reims.fr

Madame, Monsieur,

Amandine ANDRUCHIW

Coordonnateur
03.26.78.48.14
aandruchiw@chu-
reims.fr

Le site d'appui Champardennais de l'EREGE, en tant qu'observatoire régional des pratiques éthiques inhérentes aux sciences de la vie et de la santé, a pour mission d'effectuer le recensement des différentes **structures en charge de la réflexion éthique** sur le territoire.

Pour répondre à cette mission, nous souhaiterions poursuivre le développement et l'animation d'un réseau de référents éthiques de ces structures (groupe, instance, comité, espace, cellule, etc.) existantes dans les différents établissements sanitaires, médico-sociaux, sociaux du territoire champardennais (départements 51, 52, 10, 08).

Afin d'actualiser la liste des différentes structures, leur fonctionnement, leurs attentes, nous souhaitons réaliser entre juin 2023 et octobre 2023 un recensement sur la région.

Les Objectifs concrets de ce recensement sont les suivants:

- établir une cartographie des structures en charge de la réflexion éthique existantes.
- favoriser la mise en relation des structures en charge de la réflexion éthique au sein des départements, ainsi que l'intégration des référents éthiques au sein d'un réseau que nous constituerons et qui permettra la mise en place d'échanges sur des thématiques éthiques particulières et des partages et retours d'expériences (situations complexes, interdisciplinarité, mise en place de structures éthique dans les établissements) ; sur l'analyse éthique de cas cliniques au cours de rencontres annuelles (conférences, débats, ateliers, etc.) organisées par l'EREGE.
- L'EREGE pourra, après étude de la demande, apporter un soutien méthodologique à la création et à la mise en place d'une structure en charge de la réflexion éthique.
- L'EREGE pourra, après étude de la demande, participer à la formation des référents éthiques, mettre à disposition de l'information.

L'analyse des réponses permettra de faire le point sur les attentes de ces différentes structures en charge de la réflexion éthique et de leurs référents éthiques, de plus, elle donnera lieu à un rapport d'observatoire des pratiques sur la structuration de la réflexion éthique dans notre région.

Pour toute question, l'équipe de l'EREGE se tient à votre disposition.

Le directeur du site d'appui
Champagne-Ardenne de l'EREGE
Alain LEON

SECRETARIAT : Mme Rachel FRANÇOIS

EREGE - Hôpital Sébastopol 48 rue de Sébastopol – 51092 REIMS CEDEX
TELEPHONE : 03 26 78 70 30 EMAIL : rfrancois@chu-reims.fr

Questionnaire enquête structures éthiques locales 2023

Votre établissement

1. Identité de l'établissement (CH, EHPAD...) *

2. Adresse complète de l'établissement *

3. Votre établissement, est-il ? *

- Etablissement sanitaire public
- Etablissement sanitaire privé
- Etablissement médico-social public
- Etablissement médico-social privé
- Autre

4. Mail contact *



Structure en charge de la réflexion éthique (comité, espace...)

5. Disposez-vous d'une telle structure dans votre établissement ? *

- Oui
- Non

6. Pourriez-vous nous donner le nom et les coordonnées du responsable ou du référent de cette structure éthique ?

NOM Prénom

7. Quelle est sa fonction dans l'établissement ?

8. Email

Fonctionnement de la structure en charge de la réflexion éthique

9. Combien y a-t-il de membres dans cette structure ?

10. Membres participants

- Professionnels de santé
 Autres

11. Nombre de réunions par an

12. Quelles activités ont été au centre de vos réflexions éthiques au cours des 12 derniers mois ?

- Cas cliniques
 Réflexions autour de thématiques (bienveillance, fin de vie...)
 Saisines
 Autres

13. Précisez les thématiques

Actions

14. Avez-vous réalisé des actions (débat, conférence, visio, formation) en lien avec l'éthique au cours de ces 12 mois derniers mois ?

- Oui
 Non

15. Quelles actions avez-vous prévu pour 2023-2024 ?

16. Souhaitez-vous réaliser, en 2023-2024, une action (débat, conférence, formation) en lien avec l'éthique et ce, avec l'aide de l'EREGE ?

- Oui
 Non

18. Eventuelles suggestions d'accompagnements/d'actions que vous pourriez nous faire

Merci pour votre aide

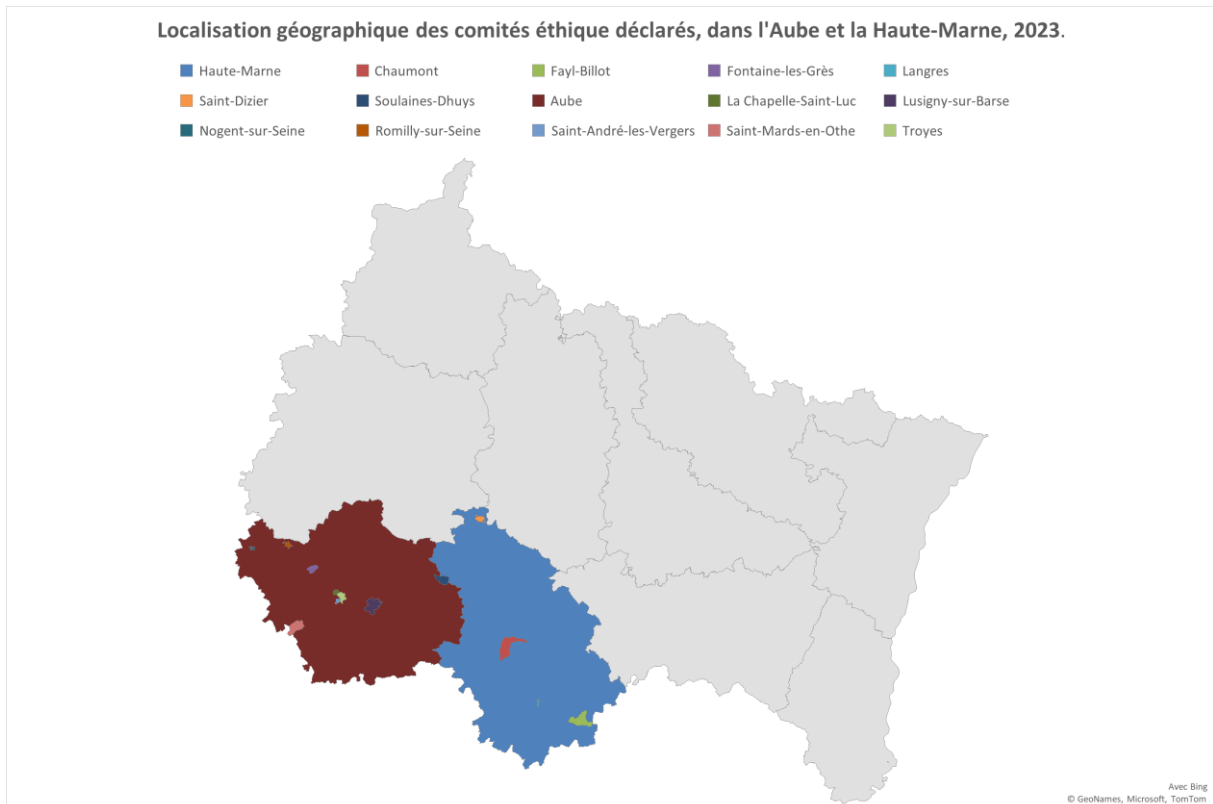
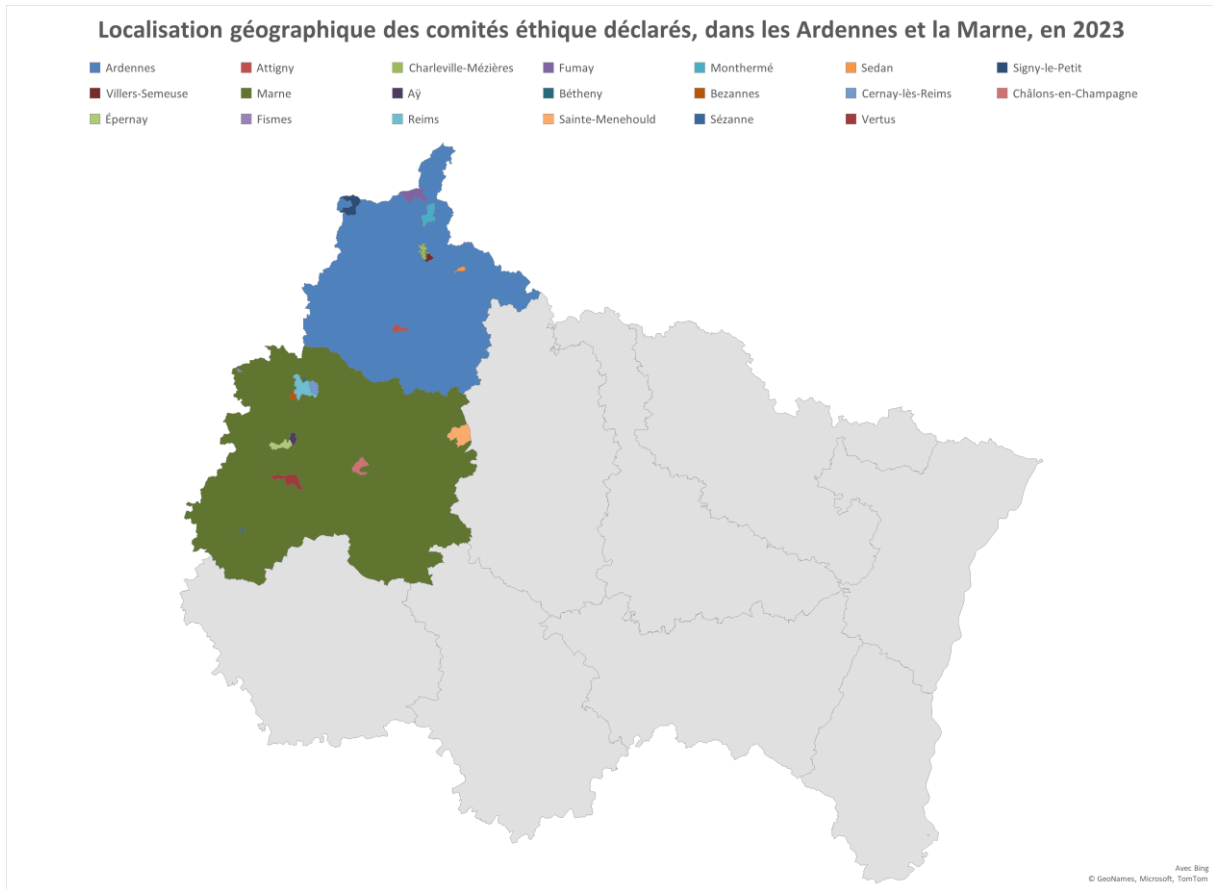
Attention au vol de données : ne saisissez jamais de mots de passe dans un questionnaire.

[Signaler un cas d'utilisation abusive](#)

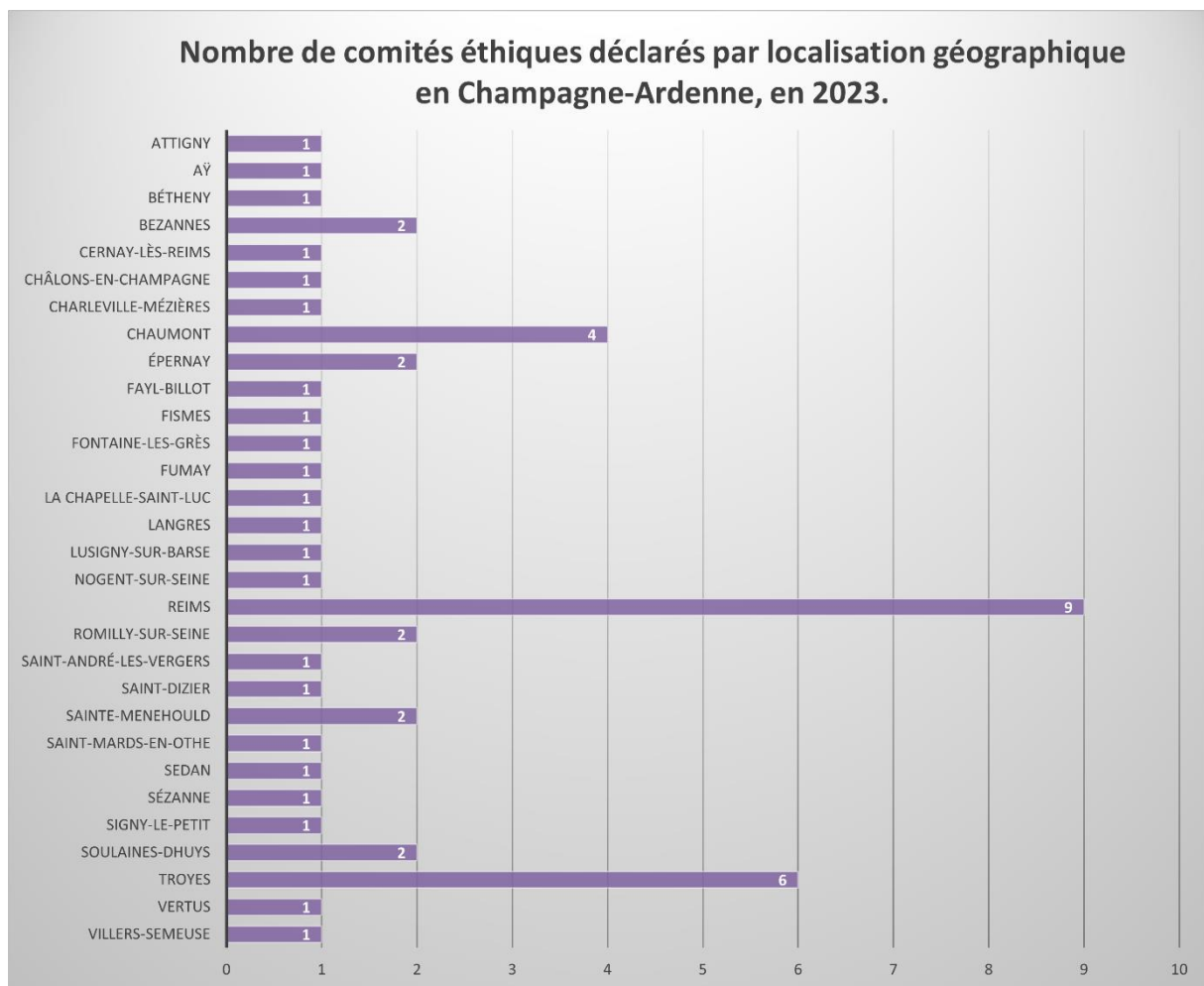
Répertoire des structures recensées

Identité de l'établissement (CH, EHPAD...)	Adresse complète de l'établissement	Dénomination de la structure éthique
AATM (CADA/HU/HUDA/Résidence sociale)	AATM - 2 rue Roger Thieblemont 10600 LA CHAPELLE ST LUC	
AFEIPH	230 Place du Baty 08170 FUMAY	Comité d'éthique
AGIR	62, rue du 8 mai 1945 10000 TROYES	
Association Pleine Vie Services	13 rue André Maugout 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS	
Caarud	3 bis rue du chemin de choisies - 52000 CHAUMONT	
CADA	74 Rue de la Liberté 52200 LANGRES	
CADA et CPH	AATM 06 rue des sources 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES	
Centre Hospitalier de Fismes	12, rue des Chailleux 51170 FISMES	
Centre Hospitalier de la Haute Marne	C H Haute Marne - Carrefour Henri ROLLIN BP142 52100 SAINT DIZIER	Comité éthique
Centre réception du public	14 allée du joli saut 10000 TROYES	
CH Argonne	Cite Valmy - Allée de la Cour d'honneur - 51800 SAINTE MENEHOULD	Commission éthique
CH Béclair	1 rue Pierre Halalli 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES	Commission Locale Ethique
CH de Troyes , Hôpital Simone Veil	101 avenue Anatole France 10000 TROYES	Espace de Réflexion Ethique
CHU de Reims	48, rue Cognac Jay 51100 REIMS	Comité d'Ethique
CSAPA CAARUD ACT	1-3 impasse de la Blanchisserie 51 100 REIMS	
EHPAD Résidence ducale	7 rue des aliziers 08000 VILLERS SEMEUSE	Référent éthique-bienveillance
EHPAD	11 rue Aristide Briand 51120 SEZANNE	
EHPAD Aux Brins d'Osier	4 place de l'Eglise 52500 FAYL BILLOT	
EHPAD et SSIAD Le Lien	4 rue du Champ de Mars 52800 NOGENT	
EHPAD Hameau Champenois	8 rue Louise Auban Moet 51200 EPERNAY	
EHPAD Jean Colliery	18 boulevard Ch de Gaulle 51160 AY	
EHPAD Korian Villa des Remes	2 rue d'aix la chapelle 51100 REIMS	
EHPAD Les Géraniums	3-5 allée georges Bedez 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	
EHPAD Les Résidences Saint Antoine	15 Les Hauts Buttés 08800 MONTHERME	
EHPAD Marie Blaise	7 rue jean bertrand 08380 SIGNY LE PETIT	
EHPAD Résidence Paul Gérard	42 Avenue de Bammental 51130 VERTUS BLANCS COTEAUX	Comité Ethique de la Résidence Paul Gérard
EHPAD Saint Vincent de Paul	3 Rue de la Tour 10000 TROYES	
EHPAD Sainte Marthe	59 Avenue Maréchal Foch 10280 FONTAINE LES GRES	
EHPAD Saint-Martin	38 rue de Bétheny 51100 REIMS	
EHPAD Tiers Temps	42 bis rue des capucins 51100 REIMS	Espace Ethique
EPSM de la Marne	1 chemin de Bouy BP 70555 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE	Comité éthique
ESAT	11 Rue du commerce 51100 REIMS	
ESAT, EANM, EAM, SAVS, SMJPM, Habitat Inclusif	1 avenue du général Leclerc (2ème étage) 52000 CHAUMONT	CLE Plateforme adultes 52
FAM et Foyers de vie de l'Albatros	5, rue du Bois 5660 PETITE CHAPELLE (Belgique)	
FAS-FAM, Foyer de vie, Foyer d'hébergement, SAVS-SAMSAH	24 rue Gaillot Aubert - ELAN ARGONNAIS 51800 SAINTE MENEHOULD	
Fondation Lucy Lebon	29 rue des Ponts MONTIER EN DER 52220 LA PORTE DU DER	Comité éthique
Foyer de vie et foyer d'accueil médicalisé	9 b rue de maisons brûlées 10270 LUSIGNY SUR BARSE	
Foyer de vie Fam Aurore	15 rue du Danube 51100 REIMS	Comité éthique et bienveillance
Foyer de vie FAM les Trois Foyers	1 rue René Brouardelle 51450 BETHENY	Comité éthique et bienveillance
foyer la Baraudelle	1 impasse le long pré 08130 ATTIGNY	Commission éthique et bienveillance
GHAM (Groupement Hospitalier Aube Marne) CH Romilly sur Seine, CH Nog rue Paul Vaillant Couturier 10100 Romilly sur Seine		Espace éthique
HAD Chaumont et Langres	17 avenue des Etats-Unis 52000 CHAUMONT	
HAD Reims - Croix-Rouge française	26 rue Houzeau Muiron 51100 REIMS	
IME	Cours de l allée d honneur 51800 SAINTE MENEHOULD	
IME Le joli Coin	10, rue de l'église - Puellemontier 52220 RIVES DERVOISES	
LADAPT Aube	24 Rue de la Paix 10000 TROYES	
Mairie de Saint Mards en Othe	14 rue Charles Petit 10160 SAINT MARDS EN OTHE	
MAS Odile Madelin	5 impasse des Noues Crats 51420 CERNAY LES REIMS	
Pension de famille et Résidence sociale AATM	Pension de famille AATM, 22 rue Thénard - 10 000 TROYES	Comite qualité
Polyclinique	109 Rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES	Comité éthique bienveillance
Résidence Jean d'Orbais	3 rue Bertrand de Mum 51100 REIMS	Comité éthique
Résidence Le Domaine	2 rue de la Verrière 10200 SOULAINES-DHUY	Comité éthique
Résidence Le Sourire Champenois	64 Rue Georges Charpak 51430 BEZANNES	
Résidence Louis Pasteur	8 rue Victor Hugo 10100 ROMILLY SUR SEINE	
SSIAD Aube Mutualité française Champagne-Ardenne	CH Troyes 101 avenue Anatole France 10000 TROYES	

Cartographie des stuctures éthiques déclarées



Cartographie des stuctures éthiques déclarées





« L'éthique est vue comme une réflexion active, collective et constructive sur des valeurs qui conditionnent le respect et le souci de l'autre. »

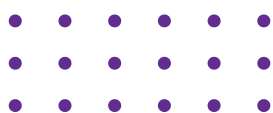
MANTZ Jean-Marie, *L'éthique médicale en questions : 100 situations d'actualité*, Cachan, Lavoisier, 2013.



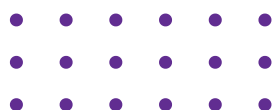
À propos

L'Espace de Réflexion Éthique Grand-Est (EREGE) est organisé conformément à la Loi n° 2004-800 du 6 Août 2004, relative à la bioéthique, et à l'Arrêté Ministériel du 4 Janvier 2012, relatif à la constitution, à la composition et au fonctionnement des espaces de réflexion éthique régionaux et interrégionaux.

L'Espace de Réflexion Éthique Grand Est (EREGE) a pour vocation de susciter et de coordonner les initiatives en matière d'éthique dans les domaines des sciences de la vie et de la santé.



L'EREGE résulte de la fusion des anciens Espaces de réflexion éthique alsacien, champardennais et lorrain, devenus aujourd'hui sites d'appui.



Le site d'appui champardennais propose des interventions pour accompagner la création ou la redynamisation des instances de réflexion éthique dans les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux. Ces interventions, sous forme de modules de sensibilisation à l'éthique (généralement de 2h), s'adressent principalement aux membres de ces instances, ou aux porteurs de projets.

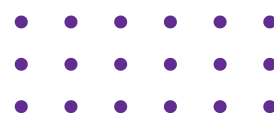
Il n'existe pas de "mode d'emploi" unique pour créer ou animer une structure de réflexion éthique. Ce qui importe, ce n'est pas tant le comité lui-même que la démarche éthique engagée, construite à partir des expériences, des situations rencontrées et des échanges au sein des équipes. Pour donner du sens à cette démarche, l'ouverture et le croisement des regards interdisciplinaires sont essentiels.

Nous travaillons donc en amont, en coordination avec les établissements, afin d'adapter nos interventions à leurs besoins spécifiques.

Ces actions ponctuelles s'inscrivent dans l'ensemble des missions de l'EREGE et peuvent être complétées par nos webinaires, journées d'étude, colloques, bibliographies thématiques et autres ressources proposées tout au long de l'année.



LISTE DES MODULES :



Accompagnement à la création ou à la redynamisation d'une démarche de réflexion éthique en établissement

1. Soutien méthodologique dans la mise en œuvre d'une démarche éthique adaptée à l'établissement
2. Savoir identifier les freins et les leviers lors du déploiement d'une démarche éthique
3. Savoir mener, diffuser et valoriser les travaux au sein d'une instance éthique
4. Savoir analyser une question éthique complexe (de l'identification au traitement)
5. Savoir mener une réflexion collective à partir de situations concrètes

Introduction à la réflexion éthique

1. Quelles sont les spécificités de la réflexion éthique dans le domaine du soin et de l'accompagnement ?
2. Dans quelle mesure une démarche de réflexion éthique en établissement peut aider à orienter les professionnels ?
3. Qu'est-ce qu'un conflit de valeur, un dilemme éthique ?
4. Que sont les grandes notions de l'éthique en santé ?
5. Déontologie, Morale, Éthique, est-ce la même chose ?
6. Les fondements philosophiques de l'éthique en santé
7. etc.

Focus thématiques :

1. Enjeux éthique et Intimité
2. Enjeux éthique et fin de vie
3. Enjeux éthiques à domicile
4. Éthique et communication : asymétrie du langage, quelles conséquences ?
5. Autodétermination des personnes vulnérables
6. etc.



- Directrice : Sahar MOUSSA-BADRAN
- Coordinatrice : Amandine ANDRUCHIW
aandruchiw@chu-reims.fr 03.26.78.48.14
- Secrétaire : Rachel FRANÇOIS
rfrancois@chu-reims.fr 03.26.78.70.30



EREGE
Espace de Réflexion Éthique Grand Est

Site d'appui Champagne-Ardenne



Pour toute question,
l'équipe de l'EREGE se tient à votre disposition.

- ➡ Votre structure en charge de la réflexion éthique n'apparaît pas ?
- ➡ Les informations ont évolué ?

Contactez-nous !

Coordonnatrice du site
d'appui Champagne-Ardenne
de l'EREGE :

Amandine ANDRUCHIW
aandruchiw@chu-reims.fr
03.26.78.48.14

Secrétaire du site
d'appui Champagne-Ardenne
de l'EREGE :

Rachel FRANÇOIS
rfrancois@chu-reims.fr
03.26.78.70.30

Vous trouverez plus de détails si vous le souhaitez sur :

<https://www.erege.fr/champagne-ardenne/>

